

Réf: Dossier N° 147457

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OUMAR & MOUSSA ENTREPRISE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY MERMOZ, EN
FACE DE LA BOULANGERIE MERMOZ,, Lot 929, Ilot 936

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/06/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 29/06/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OUMAR & MOUSSA ENTREPRISE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- TRANSACTION IMMOBILIERES
- AMENAGEMENT FONCIER
- TOPOGRAPHIE
- BATIMENT
- BT
- IMPORT-EXPORT
- DIVER
S

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY MERMOZ, EN

FACE DE LA BOULANGERIE MERMOZ,, Lot 929, Ilot 936

Dirigeant(s) : M BAMBA MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09108 du 05/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°49708/GTCA/RC/2022 du 05/10/2022

